



## Portrait PME: Transport publics régionaux Nyon-Ouest vaudois



**«Les absences pour raisons de santé sont en augmentation sensible et justifient de faire quelque chose pour contrer cette évolution.»**

C'est pour cette raison que l'entreprise régionale de transports était motivée à participer au programme PME-vital, en tant qu'entreprise pilote romande.

### Portrait de l'entreprise

**Nom de l'entreprise:**

Transports publics régionaux Nyon-Ouest vaudois  
www.tprnov.ch

**Siège:**

1260 Nyon

**Branche professionnelle:**

Transports publics et remontées mécaniques

**Nombre de collaborateurs/trices:**

75

**Activité:**

L'entreprise réunit trois SA: une compagnie de chemin de fer de montagne, un réseau de transports urbains (Nyon et environs) et des remontées mécaniques. Les transports publics régionaux Nyon - Ouest vaudois desservent avec dynamisme un important bassin démographique et une région à vocation touristique élevée.

### Rencontre sur les chapeaux de roue

La première rencontre entre les cadres des transports publics régionaux Nyon-Ouest vaudois a eu lieu lors d'une journée pluvieuse, à l'occasion de l'atelier de sensibilisation du programme PME-vital. Dehors, le travail les attendait, ce qui expliquait une certaine nervosité chez les collaborateurs présents: en effet, le service journalier d'une prestation fiable est de première importance et c'est une priorité dans le domaine des transports publics. En conséquence, ce qui peut aller à l'encontre de ce but peut être perçu comme étant une obstruction.

Malgré tout, certains participants laissent entrevoir des signes montrant une volonté de s'occuper de la santé du personnel et de se pencher sur leurs conditions de travail

L'ouverture du programme auprès du personnel, c'est-à-dire les questionnaires, n'a pas réussi à faire fondre la glace et n'a pas entraîné les résultats escomptés. Bernard Rickli, directeur de l'entreprise a rendu attentif, en accord avec les deux autres entreprises pilotes romandes, sur les modifications nécessaires à apporter à cet instrument pour permettre une évaluation des conditions de travail dans une PME.

### La sécurité et la santé au travail

La sécurité au travail représente un défi particulier pour des moyens de transports tels que les chemins de fer ou les bus. Dans le contexte quotidien, elle va même souvent de pair avec la santé. Pour l'entreprise, la sécurité et la santé au travail signifient mettre à disposition des collaborateurs, des conditions et des outils de travail qui protègent la santé des collaborateurs et ne la mettent pas en danger.

En participant au programme PME-vital, il s'agissait d'étendre cette représenta-

tion de la sécurité et de la santé et de l'appliquer à d'autres domaines, tels que l'ergonomie, l'alimentation, le stress, le mouvement, la dépendance à certaines substances (alcool, tabac, médicaments). En effet, selon Bernard Rickli, le directeur de l'entreprise, «le devoir de l'entreprise est d'informer et de sensibiliser le personnel en conséquence».

Toutefois, on ne peut pas toujours mettre en place tout ce que l'on désire. Certaines activités se trouvent en concurrence avec d'autres besoins de l'entreprise, telle que la nécessité de rénovation de certains édifices qui ne s'accordent pas avec les ressources à disposition (notamment financières et temporelles).

### Vie privée et vie professionnelle

Différentes remarques et ressentis dans l'entreprise abordent le sujet des limites entre la vie privée et la vie professionnelle, notamment lors de la mise en place d'un programme de promotion de la santé. En effet, pour l'entreprise, ce n'est pas son rôle premier de se préoccuper de la manière dont le personnel vit sa vie privée. Toutefois, si des éléments relatifs à la vie privée ont des conséquences dans le travail, l'entreprise ne peut pas tout-à-fait les ignorer. Bernard Rickli, le directeur de l'entreprise reconnaît «qu'il existe des limites claires entre la sphère de la vie privée et le monde du travail». Un aide psychologique a été mise en place pour le personnel dans le cas d'accidents. Dans le cadre de la promotion de la santé en entreprise, un accompagnement limité est prévu lors de problèmes d'ordre privé.





### Activités de promotion de la santé en entreprise (PSE)

Date	Activité	Participant/es	PME-vital
sept. 02	Atelier de sensibilisation	Direction (2 personnes) Encadrement (3 personnes) Evalueur externe du projet (une personne)	✓
oct. 02 – mars 03	Sondage auprès des cadres	5 distribués (encadrement) 5 répondants	✓
oct. 02 – mars 03	Sondage auprès des employé/es	65 distribués (personnel) 38 répondants	✓
oct. – déc. 03	Cercle de santé	Direction (1 personne) Collaborateurs (8 personnes)	✓

**Revue de presse:** (d'autres articles peuvent être consultés sur le site [www.pme-vital.ch](http://www.pme-vital.ch) sous "revue de presse")

> PME-vital: Programme pour la santé en entreprise. spécial-IST, décembre 2003.